



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. CONTROLE ELECTRIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le 21 Juillet dernier a eu lieu le contrôle annuel des installations électriques des bâtiments communaux (Mairie, Ecole, Eglise, Salle des Fêtes).

Le contrôleur de l'APAVE (autorité mandatée pour ces contrôles) a indiqué que cela faisait plusieurs années qu'il signalait à la Municipalité les mêmes non conformités, principalement liées à l'évolution des normes, et qu'il notait à son grand désespoir que la situation n'évoluait pas à Clermont-Le-Fort.

On ne peut pas transiger avec la sécurité. Nous allons faire en sorte que l'année prochaine la liste des non conformités soit réduite au maximum. Par souci d'économie, nous pourrions faire certaines interventions nous-mêmes, mais la correction de certaines autres non-conformités devra être faite par des entreprises agréées.

2. CONFLUENCES A CLERMONT

Le 15 septembre dernier, pour la première fois, la réunion de rentrée de l'association ConfluenceS Garonne-Ariège s'est tenue à Clermont-le-Fort.

L'association réunit en son sein tous les acteurs qui ont participé à l'émergence de la Réserve Naturelle Régionale : représentants du monde agricole, associations environnementales, chasseurs, pêcheurs, association de randonnée, de kayak, 10 communes, 3 intercommunalités, propriétaires forestiers,

Cette rencontre a été l'occasion pour les nouveaux représentants des collectivités, associations et structures partenaires de faire connaissance.

Les points sur l'organisation, le rôle de ConfluenceS dans la vie de la RNR, les projets en cours et un début d'évaluation de la saison estivale ont été abordés.

Bethy Giachetto, a été désignée en conseil de communauté du 7 septembre, pour représenter le SICOVAL au sein des instances de l'association, avec cinq maires de communes voisines.

3. JOURNEE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA NATURE

Le 19 septembre s'est déroulée la Journée mondiale du nettoyage de la Nature (WCUD).

Nous remercions tous les bénévoles et toutes les associations qui se sont mobilisés pour que cette journée soit un succès.

4. CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

En collaboration avec Maître Olivier d'Ardalhon de Miramon, avocat, la nouvelle équipe municipale a eu l'idée de proposer un service de consultation juridique aux habitants de la commune.

Si vous avez besoin d'un premier conseil sur une question juridique qui vous taraude, il vous sera loisible, dès lors, de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie, afin qu'il vous fixe une heure de rendez-vous avec Maître d'Ardalhon de Miramon. Les consultations auront lieu les vendredis matin de 9h à 11h30 à compter du 23 octobre prochain. Aucune consultation ne sera faite sans avoir pris rendez-vous au plus tard une semaine avant.

Maître d'Ardalhon de Miramon, spécialisé en droit du travail, saura aussi, par son expérience de plus de 20 ans d'exercice professionnelle, vous conseiller et vous aiguiller dans tous les domaines juridiques relevant du droit des personnes, droit commercial, droit civil, de la responsabilité, des contrats, etc...

Les consultations n'excéderont pas une demi-heure et ne peuvent constituer qu'un premier avis, et conseil, pour vous permettre de vous éclairer, vous aider ou vous rassurer dans les éventuelles difficultés que vous rencontrez.

Ce service s'inscrit dans une démarche de bénévolat de la part de Maître d'Ardalhon de Miramon de sorte que la première consultation sera gratuite.

Pour tout dossier judiciaire ou consultation supplémentaire sur un même sujet, vous disposerez de la possibilité de faire appel (ou non), aux services de Maître d'Ardalhon de Miramon, précision faite qu'alors ses interventions et diligences seront naturellement payantes, en prenant rendez-vous directement auprès de son cabinet au 05 61 52 41 60.

5. ACHAT GROUPE D'ELECTRICITE

Suite à la proposition du SICOVAL d'intégrer un groupement d'achat d'électricité, nous pensons répondre positivement à cette proposition dans le but de faire faire des économies à la commune (800€ annuels en moyenne - Estimation affinée par le SICOVAL) et d'injecter dans la consommation des bâtiments communaux et de l'éclairage public un maximum d'énergie verte.

La décision d'adhérer ou pas sera prise lors de notre prochain Conseil Municipal.

6. REUNION FIBRE A CLERMONT

Suite à notre sollicitation, et à l'expression de nos préoccupations quant à la lenteur et aux problèmes liés à l'installation de la fibre sur la commune, la direction générale du Syndicat Haute Garonne Numérique propose d'organiser une réunion en mairie de Clermont-le-Fort, réunissant les principaux interlocuteurs des différentes structures concernées. Espérons qu'il ne s'agit pas de paroles en l'air.

7. QUE LA LUMIERE SOIT

Après des années dans le noir, nous avons fait en sorte que l'abribus d'en Sérié retrouve sa lumière la nuit. Ce n'est pas grand-chose en soit mais c'est très important pour que les écoliers qui prennent le bus ou les personnes qui attendent le TAD puisse le faire en toute sécurité.



8. BYE BYE LA CUVE

Il était temps... Quelques jours après la rentrée, le 16 septembre précisément, la cuve de gaz qui trônait depuis des années à l'entrée de notre école a été enlevée à notre demande. On ne la regrettera pas.

9. DU BALAI

Une balayeuse est venue au village et dans la rue du tennis pour nettoyer les abords des trottoirs et pour enlever la terre qui avait pu s'y accumuler.

C'était la toute première fois qu'un tel engin s'affairait dans le village et cela a semble-t-il bien plu aux habitants.

Nous programmerons un nouveau passage de la balayeuse vers la fin mai afin de nettoyer le village pour, espérons-le, la reprise des manifestations organisées traditionnellement début Juin par le Comité des Fêtes.

10. LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU TRAVAIL

Depuis le dernier LIEN :

- Michel a nettoyé et débroussaillé le chemin piétonnier du Marsal (lieu-dit : En Sérié), pour permettre au SICOVAL (chargé de l'entretien de ce chemin), de le remettre à niveau, de refaire le busage sur une partie et enfin de curer et de taluter le fossé qui le borde.
- Jean-Jacques et Gérard V avec l'aide d'Alban (l'employé municipal) ont ramassé les déchets illégalement déposés chemin de Lombardel.
- David, Jean-Jacques et Gérard V ont réhabilité la vieille table d'orientation qui avait été enlevée du point de vue il y a quelques années en l'installant à l'entrée de l'école.
- Pour éviter que des automobilistes peu scrupuleux continuent de se garer en nombre sur le chemin d'accès à la barrière du ramier communal sans se soucier du danger qu'ils peuvent faire courir en empêchant les secours de pouvoir accéder à des personnes en difficulté, Jean-Jacques, Gérard V, Michel et Pierre ont déplacé la barrière au plus près de la route. Merci à l'entreprise SARL UTP (Mr UNGLAS) qui a gracieusement fait le terrassement. Il ne nous restait plus qu'à bétonner les supports et à déplacer la barrière et les rochers.
- Jean-Jacques, Gérard V et Michel ont passé leur dimanche après midi à déboucher les canalisations pluviales qui au fil des années et des balles perdues par les élèves s'étaient obstruées ce qui entraînait de fréquentes inondations dans une des classes de l'école.



11. PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 20 Octobre 2020 à 20h30 à la salle des fêtes pour pouvoir respecter la distanciation COVID. Il sera ouvert à dix observateurs maximum.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE